

# LES TROPHÉES DE L'INNOVATION ARTISANALE ET DU DÉVELOPPEMENT

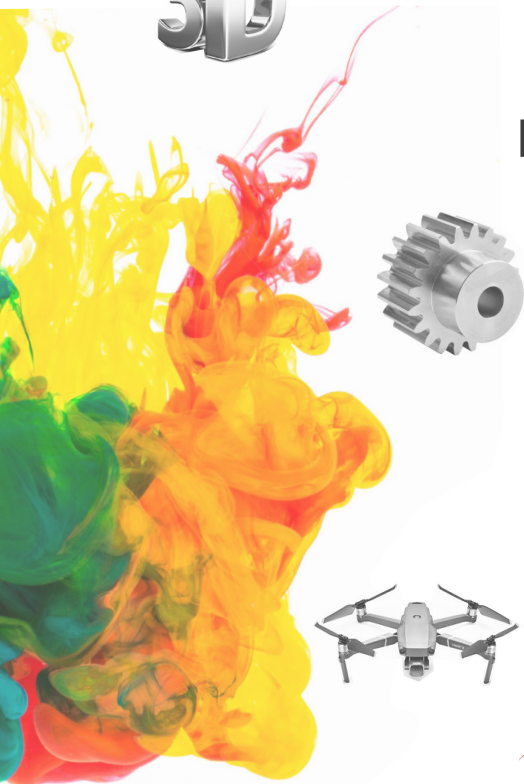
2020 | 12<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Organisée par la :



*Chambre  
de* **Métiers  
et de l'Artisanat**

**HÉRAULT**



# ArtinovArt's

TROPHÉES DE L'INNOVATION ARTISANALE ET DU DÉVELOPPEMENT



## CANDIDATEZ DANS L'UNE DES 6 CATÉGORIES SUIVANTES :

### **DYNAMIQUE COMMERCIALE**

Vous appliquez une stratégie commerciale innovante et vous avez mis en place des outils efficaces ainsi que des actions pertinentes. Vous êtes présent sur de nouveaux marchés et vous avez élargi votre zone de chalandise.

### **ENTREPRENEUR RESPONSABLE**

Vous avez une démarche active en faveur du développement durable au travers de vos produits ou services ou dans l'organisation de l'entreprise qui vise à concilier croissance économique, équité sociale et préservation de l'environnement. Cette catégorie récompense la prise en compte des valeurs RSE.

### **INNOVATION**

Vous avez développé une stratégie globale de développement intégrant la mise en avant d'une innovation sous toutes ses formes.

### **METIERS D'ART**

Votre métier est référencé dans la liste des Métiers d'Art de l'INMA. Vous avez su faire de votre passion un métier, vous perpétuez un savoir-faire traditionnel tout en innovant dans votre secteur d'activité. Cette catégorie récompense savoir-faire, créativité et/ou innovation dans le domaine des métiers d'art.

### **DÉVELOPPEMENT GAGNANT**

Vous étiez en micro entreprise et vous avez su développer votre entreprise pour la faire évoluer avec succès vers le régime réel.

### **NOUVEL ENTREPRENEUR**

Vous avez une entreprise de moins de 2 ans et vous avez un parcours atypique, une croissance importante, une innovation sous toutes ses formes. Vous avez su transformer une bonne idée en véritable business. Cette catégorie récompense l'audace et la réussite du jeune entrepreneur.

LES CANDIDATS AUX 6 CATÉGORIES POURRONT ÉGALEMENT SE VOIR DÉCERNER L'UN DES **7 PRIX SPÉCIAUX SUIVANTS** :

- ▶ « FEMME DE L'ANNEE »
- ▶ « ENGAGEMENT NUMERIQUE »
- ▶ « ENGAGEMENT TERRITORIAL Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup »
- ▶ « ENGAGEMENT TERRITORIAL Métropole Montpellier Méditerranée »
- ▶ « ENGAGEMENT TERRITORIAL Communauté de communes du Lodévois Larzac »
- ▶ « ENGAGEMENT TERRITORIAL Communauté de communes du Clermontais »
- ▶ « ENGAGEMENT TERRITORIAL Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée »

## RÉCOMPENSES POUR CHAQUE LAURÉAT

Une médiatisation  
Un trophée ArtinovArt's  
Une participation au concours régional « Stars et Métiers »



## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Être inscrit au Répertoire des Métiers de l'Hérault depuis plus de **24 mois** (à l'exception de la catégorie «Nouvel Entrepreneur»  
Être à jour de ses cotisations sociales et fiscales



**FAIRE ACTE DE CANDIDATURE AVANT LE 10 AVRIL 2020**

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

*Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault  
Direction des Entreprises | Service Économique*

CONTACT

**Alexandra RULLIERE**

04 67 72 72 64 | [a.rulliere@cma-herault.fr](mailto:a.rulliere@cma-herault.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## 2020 12<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Nom du chef d'entreprise : .....

Prénom : .....

Dénomination : .....

Adresse : .....

.....

CP : .....

Ville : .....

Activité : .....

N°SIREN : .....

Tél. : .....

Fax : .....

Email : .....

### À RETOURNER

**Par courrier :**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

Service Économique

154 rue Bernard Giraudeau CS 59999

34187 Montpellier Cedex 4

**Ou par mail :**

[a.rulliere@cma-herault.fr](mailto:a.rulliere@cma-herault.fr)



Chambre  
de **Métiers**  
et de **Artisanat**

HERAULT

**AVANT LE 10 AVRIL 2020**

**ArtinOvArt's**

